

# Une structure, rue de Brioude, s'attaque à la précarité sanitaire

ISSOIRE VIE PRATIQUE - CONSOMMATION VIE ASSOCIATIVE

Publié le 06/04/2017



En tout, 12 personnes dont quatre salariés font tourner l'association. © Agence ISSOIRE

Prendre en charge les personnes en situation de précarité, les accompagner dans l'accès aux soins et aux droits communs avant de les rebasculer sur un système de santé conventionnel, tel est le but de La Rose des vents.

Depuis fin septembre, la Permanence d'accès aux soins de santé (Pass), La Rose des vents, située au 63 rue de Brioude, accueille, accompagne et oriente des personnes en situation de précarité. Ce dispositif médico-psycho-social est porté par l'association Issoire santé insertion sociale (Isis). « Bien que nous n'ayons pas de chiffres exacts, la fréquentation augmente », affirme Delphine Cadieux, coordinatrice territoriale de santé.

### **De nouveaux foyers de précarité**

« Depuis quelques années, il y a de nouveaux foyers de population vulnérable. Les sans-abri ne sont plus les seuls précaires. » Désormais, les moins de 26 ans, les familles monoparentales ainsi que les personnes âgées sont sujets à la précarité.

« On a souvent à faire à des gens qui n'osent pas parler de leur situation, qui sont dans une forme de honte et de peur. Pour cela, on tente de gommer l'aspect purement médical et de rendre la communication plus accessible », relate Anna Gousset-Jarno, chargée de développement.

La Rose des vents n'a qu'un rôle d'accompagnement, une « prise en charge globale des soins » temporaire avant une réinsertion dans le droit commun. « Ainsi qu'une aide pour une (ré) ouverture des droits communs de la sécurité sociale ainsi qu'une orientation finale vers les institutions partenaires afin de diminuer les inégalités d'accès aux soins », détaille Delphine Cadieux.

*Pratique. 63 rue de Brioude. Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 heures, 13 heures à 16 h 30. Vendredi : 8 h 30 à 12 heures. 04.73.54.54.88 Permanences : Un lundi sur deux : planning familial. Mardi matin : médecin ; après-midi : infirmière et assistante sociale. Mercredi : gynécologue. Jeudi : assistante sociale et médecin. Un vendredi sur deux : psychologue.*

**Margotte Boyer**